



Avec le soutien de



FONDS NATIONAL
D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes

Le projet Inter Espaces Valléens « Coopération pour la valorisation du patrimoine de pierre sèche du sud des Alpes » est financé avec le concours de l'Union Européenne, de l'Etat et de la Région SUD.

« Coopération pour la valorisation du patrimoine pierre sèche du sud des Alpes »

Comité de pilotage du 3 décembre 2025

Menton, siège de la CARF

Compte-rendu

1) Noms et statuts des participants

En présentiel :

François Lefebvre, Directeur Général Administratif, Communauté d'Agglomération Riviera Française

Laure Tariel, Chargée de mission agriculture, Communauté d'Agglomération Riviera Française

Francesca Sasso, Chargée de mission Espace Valléen, Communauté d'Agglomération Riviera Française

Gabriella Haass, Chargée de mission Patrimoine culturel, Communauté d'Agglomération Riviera Française

Denis Biette, Président de l'association CHAAM, Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes Maritimes

André Robinet, membre du CHAAM, Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes Maritimes.

Jérôme Espitalier, Membre fondateur de l'Atelier Mare

Freyermuth Nils, Membre de l'Atelier Mare

Al Candy, Membre de l'Atelier Mare

Marin Logier, Membre de l'Atelier Mare

Vincent Lugeux, Artisan murailleur, administrateur à la Fédération Française des Professionnels de la Pierre sèche (FFPPS), ABPS

Théo Celton, Artisan murailleur, membre de la FFPPS

Cathala Marc, formation OPEC

Antoine Bourgeau, Chargé de projet patrimoine bâti et coopération pierre sèche, Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

En visio :

Ludovic Sanchez, Maire de Mas, représentant pour la CAPG de Jérôme Viaud, président de la CAPG.



Avec le soutien de



Le projet Inter Espaces Valléens « Coopération pour la valorisation du patrimoine de pierre sèche du sud des Alpes » est financé avec le concours de l'Union Européenne, de l'Etat et de la Région SUD.

Anthony Salomone, Maire d'Aiglun, référent patrimoine pour le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Estelle Amavet, Responsable finances, Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Catherine Boudon, Chargée de mission FEDER Alpes Tourisme et risques naturels, Direction du programme FEDER FSE FTJ, service FEDER territorial

Jean-Blaise Baron Direction de la Transition Energétique et Des Territoires,
Service Montagne et Massif Alpin, Région Sud

Marceline Brunet, Chef de service, Direction des Arts et de la Culture, Service Patrimoine Tradition et Inventaires, Région Sud

Sabine Geay-Borel, Direction de la biodiversité et de la Mer, Service biodiversité, Parcs et territoires ruraux, Région Sud

Pascal Guillermin, Chef de service adjoint, Direction des Arts et de la Culture, Service Patrimoine Tradition et Inventaires, Région Sud

Laurence Argueyrolles, Cheffe de projet -Ville d'art et d'histoire, Grasse.

Michèle Bernard, élu commune du Broc

Véronique Viale, élue à la Culture, commune de Gorbio

Margaux Girerd, Membre de l'Atelier Mare

Giulia Puzzer, chargée de mission communication, Communauté d'Agglomération Riviera Française

Sébastien Balestrieri, Consultant en ingénierie culturelle, Guide-conférencier, Chargé de mission Médiation et Communication pour la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS)

2) Synthèse

Ce comité de pilotage a eu pour objet de présenter l'état d'avancement des actions des deux partenaires, d'indiquer à mi-parcours la répartition budgétaire et de proposer des orientations pour la suite du programme.

Dans un premier temps, Antoine Bourgeau a rappelé le cadre institutionnel et financier du programme, les principaux objectifs et la mention d'une page internet dédiée spécifiquement à l'avancée du projet : <https://www.parc-prealpesdazur.fr/projet/cooperation-pour-la-valorisation-du-patrimoine-de-pierre-seche-du-sud-des-alpes-oct-2023-mars-2027/>

A tour de rôle les deux partenaires (Gabriella Haass et Francesca Sasso pour la CARF et Antoine Bourgeau pour le PNR) ont présenté l'état d'avancement des actions et la prévision des prochaines (jusqu'à mars 2027) sur les 3 volets principaux :



Avec le soutien de



Le projet Inter Espaces Valléens « Coopération pour la valorisation du patrimoine de pierre sèche du sud des Alpes » est financé avec le concours de l'Union Européenne, de l'Etat et de la Région SUD.

Volet 1 : Amélioration de la connaissance / stratégie de protection

Volet 2 : Sensibilisation / pédagogie / mise en tourisme culturel durable

Volet 3 : Soutien au développement de la filière professionnelle

Concernant le Volet 1, Jérôme Espitalier, représentant du groupement chargé de l'AMO pour le territoire de la CARF a présenté l'étude en cours.

Enfin, Estelle Amavet a détaillé l'état d'avancement financier de l'opération. Après concertation, la sous-consommation prévue du côté CARF (12 572 euros) pour la fin du programme est proposée d'être transférée au PNR pour des dépenses d'animation. Un accord de principe est acté lors de ce COPIL et un mail détaillé sur ce sujet et mentionnant les lignes impactées doit être adressé à la Région.

Pour plus de détail sur les contenus de ces présentations, se reporter au PDF sur le site du programme : <https://www.parc-prealpesdazur.fr/wp-content/uploads/2024/03/COPIL-03-decembre-25-presentation.pdf>

3) Discussions

Au cours de ces présentations, la discussion s'est engagée sur plusieurs points.

Les échanges sont synthétisés ci-dessous selon les volets du programme et en prenant en compte également les éléments de la conversation des personnes qui ont participé à la réunion à distance.

Ces échanges viennent ainsi enrichir les discussions déjà engagées dans les différents groupes de travail qui se sont mis en place selon les volets du programme.

Volet 1 : « Amélioration de la connaissance et stratégie de protection »

Suite à la présentation de l'atelier Mare sur l'étude en cours sur le territoire de la CARF, plusieurs remarques et questions sont apparues :

- Mme Brunet a signalé l'importance de veiller à uniformiser les thésaurus utilisés entre les deux partenaires. Le PNR signale que suite au travail effectué concernant la refonte de la base patrimoine bâti du SIT (avec pour référence la base GERTRUDE et en affinant les champs de description concernant la pierre sèche), cette uniformisation pourrait se faire rapidement tout en gardant les appellations locales recueillies dans l'étude. La saisie des données pourrait également potentiellement se faire dans cette nouvelle base du SIT (à confirmer toutefois avec le SIT en précisant également le cadre de validation).
- La question du statut des bâtis (propriété privée, communale, départementale) a été abordée, elle reste un sujet central à la fois pour avoir des autorisations de recensement / inventaire, mais aussi pour les actions de sensibilisation et de restauration qui seront préconisées au terme de l'étude. Le PNR propose de communiquer au plus tard pour la



Avec le soutien de



FONDS NATIONAL
D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes

Le projet Inter Espaces Valléens « Coopération pour la valorisation du patrimoine de pierre sèche du sud des Alpes » est financé avec le concours de l'Union Européenne, de l'Etat et de la Région SUD.

prochaine réunion prévue le 8 janvier, la méthodologie et l'approche développée sur ce sujet par le PNR, suite aux échanges du groupe de travail Interparc.

- Une discussion a été lancée sur les deux grandes options de préconisation : valorisation/ restauration d'un bâti sur chacune des 11 communes et/ou valorisation plus générale au niveau CARF avec la mise en place d'un itinéraire de sensibilisation. François Lefebvre pense que les deux seraient souhaitables afin de mettre l'accent à la fois sur l'importance de ces bâtis pour la connaissance du territoire, le maintien de l'agriculture locale et des paysages. Ce débat doit se poursuivre en réunions dédiées afin d'affiner l'étude en cours.
- La question de la connaissance scientifique (historique, archéologique) associée à ces recensements et sa restitution aux publics est abordée par Denis Biette et Anthony Salomone. Jérôme Espitalier répond qu'elle est bien entendu envisagée ; en tant qu'architecte, la procédure est bien entendu de prendre en compte le potentiel archéologique. De plus le rapport final mentionnera les apports scientifiques mis en avant lors de l'étude ainsi que les hypothèses dégagées. Ce document pourra servir également à la CARF d'outil de sensibilisation. Sébastien Balestrieri précise que l'étude comprend également un volet ethnologique mis en évidence par une série d'entretiens réalisée à l'occasion de cette étude avec des habitants du territoire. Faisant également partie des éléments du rapport final, ces entretiens permettront de mettre en lumière le rapport qu'entretiennent différents acteurs du territoire de la CARF avec ce patrimoine de pierre sèche, d'aborder la dimension immatérielle et d'ainsi contribuer aux mesures de sauvegarde liées à la reconnaissance UNESCO.

Volet 3 : Soutien au développement de la filière professionnelle

Parallèlement aux actions de sensibilisation aux intérêts patrimoniaux /environnementaux de la pierre sèche et de soutien à la filière professionnelle, Mme Brunet préconise de cibler en particulier les élus afin que des projets de restauration soient concrètement envisagés. Gabriella Haass et Antoine Bourgeau rappellent qu'une « formation prescripteur » sur deux jours est prévue en mars 2026 sur le territoire de la CARF. Bien que la cible principale de la formation soit les professionnels de l'aménagement (notamment les architectes, les paysagistes et les urbanistes), l'invitation sera envoyée également aux élus des deux territoires, considérés également comme prescripteurs potentiels.

Vincent Lugeux précise que la FFPPS peut se mettre à disposition des communes pour aider si besoin à la rédaction des cahiers des charges pour tous travaux de restauration ou d'aménagements nouveaux pouvant inclure la technique de la pierre sèche.

Pascal Guillermin rappelle également la publication annuelle de l'Appel à Projet de la Région concernant des aides à la restauration pour le patrimoine rural non protégé à destination des communes mais aussi des particuliers et des associations.



Avec le soutien de



FONDS NATIONAL
D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes

Le projet Inter Espaces Valléens « Coopération pour la valorisation du patrimoine de pierre sèche du sud des Alpes » est financé avec le concours de l'Union Européenne, de l'Etat et de la Région SUD.

4) Suite à donner

Une réunion est prévue le 8 janvier 2026 entre la CARF, l'Atelier MARE, le PNR et le CHAAM sur la suite de l'avancement de l'étude d'inventaire de la CARF notamment sur les questions de méthodologie, de repérage de sites et de finalité.

Il est convenu également qu'une veille des deux partenaires sur de potentiels programmes Alcotra et Interreg doit commencer à se tenir pour envisager la poursuite de la coopération et des actions sur la pierre sèche au-delà de mars 2027.